

LA COTISATION, C'EST QUOI ?

Nous vous proposons de **soutenir l'AAE ENSGTI** en devenant membre de l'association. Pour cela, il vous suffit de régler la cotisation annuelle qui vous procurera des droits pour **l'année calendaire** (Janvier à Décembre 2020) en cours.

L'adhésion annuelle à l'AAE nous permet de développer les actions d'ores et déjà mise en place et nous aide à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Sachez que chaque membre peut en tirer avantage et que votre adhésion est essentielle pour le bon fonctionnement de l'association.

INFORMATION PERSONNELLES

Nom :

Prénom :

Promo :

E-mail :

Cotisation :

- 10€ pour la promo 2019
- 20€ pour la promo 2017 et 2018
- 30€ pour les promos suivantes (2016 et précédentes)
- 45€ pour les couples d'anciens (merci d'inscrire les deux noms)
- 30€ pour les extérieurs

Deux possibilités pour le règlement :

Par Chèque		Par Virement Bancaire	
Ordre :	AAE ENSGTI	Nom :	Anciens Élèves ENSGTI
Adresse :	Clothilde Lafon Résidence IZAORA 201 Chemin des Izards 31200, Toulouse	Banque :	Banque Postale
		IBAN :	FR15 2004 1000 0168 9201 9F02 047
N'oubliez pas de joindre ce formulaire rempli à votre règlement.		Merci d'envoyer le formulaire en parallèle à tresorier@aae-ensgti.org	
ATTENTION, NOUS AVONS PROCÉDÉ À UN CHANGEMENT DE BANQUE, LE CODE « IBAN » EST NOUVEAU.			